

# EXPOSER A LA MAPRAA



## MAISON DES ARTS PLASTIQUES AUVERGNE RHONE-ALPES

### CYCLE D'EXPOSITIONS INDIVIDUELLES 2019

**Chaque année, parmi les 13 à 15 manifestations programmées à la MAPRAA, 10 à 12 artistes sont invités pour une exposition individuelle. Il s'agit d'artistes qui ont peu ou jamais montré leur travail dans des lieux professionnels.**

Ils sont choisis par une commission avec vote. Il s'agit d'expositions personnelles d'une durée d'une vingtaine de jours. Elles ont lieu séparément et simultanément chacune dans l'un des deux espaces-expos MAPRAA, 9 rue Paul Chenavard, Lyon 1<sup>er</sup>. Ces expositions sont ouvertes à tous, indistinctement adhérents ou non-adhérents à la MAPRAA.

**NOTE :** Dans le cadre de notre partenariat, chaque artiste exposant recevra (à condition d'être adhérent MAPRAA) des bons d'achat pour une valeur de **200 €** offerts par **Le Géant des Beaux-Arts**, fournisseur de matériel pour artiste. - [www.geant-beaux-arts.fr](http://www.geant-beaux-arts.fr)

#### **Dossier à présenter :**

Le dossier **relié** format A4 doit comporter au minimum 10 photos d'œuvres : (tirages sur papier obligatoires), avec indication des techniques, formats, dates, titres des œuvres, texte sur la démarche + DVD vidéo et lien internet permettant de visionner les films sur le web (pour les œuvres vidéo).

Chaque dossier de candidature doit impérativement comprendre un CV dans lequel seront mentionnés l'âge de l'artiste, ses (ou son) exposition(s).

*Si après la sélection d'un dossier, il s'avérait que les informations données sont partielles ou inexactes, la commission, jusqu'au jour même de l'exposition se réserve la possibilité de l'annuler.*

**Rappel :** Les expositions individuelles MAPRAA sont destinées aux artistes travaillant dans un des douze départements de Auvergne Rhône-Alpes ( Ain – Allier – Ardèche - Cantal – Drôme – Isère – Loire – Haute-Loire - Puy de Dôme - Rhône – Savoie – Haute-Savoie ) qui ont peu ou pas montré leur travail en milieu professionnel.

*Après les sélections, votre dossier sera mis en consultation publique permanente, sauf avis contraire de votre part. **Joindre alors une enveloppe timbrée et libellée** à votre nom pour le retour.*

**ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE  
30 septembre 2018 - 18H**

**INFORMATION À FAIRE CIRCULER  
auprès des artistes concernés – MERCI pour eux**

MAPRAA 9 rue Paul Chenavard 69001 Lyon tél. 04 78 29 53 13  
mail : [map@mapra-art.org](mailto:map@mapra-art.org)

<http://plateforme-mapraa.org>